

Formation

# H0V BS BE Manoeuvre

Habilitation Électrique  
Profil Non Électricien



## PROGRAMME

### ➤ THEORIE

Connaissances générales  
Les grandeurs électriques  
Les effets du courant sur le corps  
Les zones d'environnement  
Les titres d'habilitation  
Les équipements de protection  
La conduite à tenir en cas d'accident  
Remplacement et raccordement  
Les matériels électriques BT et TBT  
Les risques spécifiques aux interventions BT  
Les mesures de prévention  
Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)  
Les limites de l'habilitation BS BE Manoeuvre  
La zone d'intervention  
La mise en sécurité d'un circuit  
Préparer et réaliser une intervention de remplacement  
La rédaction des documents  
Respecter les consignes du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité

### ➤ PRATIQUE

Exercices sur :  
Le repérage des environnements ou locaux à risques  
L'analyse préalable à l'intervention  
La mise hors service d'un équipement  
La manœuvre d'exploitation  
Le remplacement de fusibles, de lampes, d'accessoires d'un appareil d'éclairage  
Le remplacement d'un socle de prises de courant et d'interrupteurs  
Le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension  
Le réarmement d'un dispositif de protection, et le compte rendu de son activité

*Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant. Cette formation est conforme à la norme NF C18-510.*

## OBJECTIFS

- Réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection.
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre ces interventions.



Taux de satisfaction  
programme 2022

- Rendre compte de ses activités.

## **PUBLIC**

- Personnels d'exploitation, d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement, de manœuvre d'ordre non électrique et d'exploitation.

## **DURÉE**

- 14h00 ou 10h30 selon niveau

## **PRÉ-REQUIS**

- Connaissances des lois fondamentales de l'électricité et des techniques de remplacement et de raccordement des équipements électriques.
- Compréhension écrite et orale du français.

## **PÉDAGOGIE**

- **Méthodes pédagogiques**

Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation composée de séquences théoriques en présentiel, ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

- **Moyens techniques**

Salle de formation avec PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation.

- **Moyens humains**

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur. Les stagiaires sont évalués pour l'habilitation BS complétée par l'indice BE Manœuvre leur permettant les manœuvres d'exploitation.
- La validation de cette habilitation est soumise à la réussite des tests théoriques **ET** pratiques.
- Une proposition d'habilitation électrique, établie sur les résultats de l'évaluation théorique et pratique du stagiaire, est remise à l'employeur
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## DÉLAIS D'ACCES

- de 24h00 à 8 semaines selon lieu de formation

## MODALITÉS

- Prix : nous consulter

## ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrons également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT – **ATOUT CAP**, qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

*Un recueil de prescriptions de sécurité électrique est remis à chaque stagiaire.*

*Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.*